

FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE

Chariots élévateurs à conducteur porté toutes catégories

▪ **Objectifs**

Être capable d'acquérir les connaissances pratiques et théoriques sur la conduite des chariots élévateurs nécessaires à l'obtention de l'autorisation de conduite.

▪ Durée : 1 à 2 jours en fonction de l'expérience	▪ Nombre de stagiaires : 5 à 10 participants
▪ Lieu et horaires : à définir selon vos besoins	▪ Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
▪ Tarif : sur demande	▪ Délai d'accès : 24 heures minimum

▪ **Public**

Toute personne appelée à utiliser un chariot élévateur à conducteur porté en permanence ou occasionnellement dans le cadre de son travail

▪ **Prérequis**

Etre âgé de 18 ans minimum
Savoir lire et parler la langue française
Aptitude médicale à la conduite

▪ **Profil du ou des formateurs**

Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

Formateurs / testeurs qualifiés « Testeur CACES® » par notre organisme de certification.

Méthodes mobilisées



Modalités d'évaluation



CONTENU PÉDAGOGIQUE

Formation Théorique

La législation :

- ❖ Les textes fondamentaux
- ❖ La circulation dans l'entreprise
- ❖ Les prescriptions du Code du Travail

Les responsabilités du conducteur :

- ❖ La sécurité
- ❖ Le matériel
- ❖ La qualité des opérations
- ❖ L'environnement

La sécurité :

- ❖ Les règles à observer
- ❖ Le plan de circulation
- ❖ Réagir au quotidien

Les vérifications :

- ❖ Prise de poste
- ❖ Fin de poste
- ❖ Consignes spéciales

Formation Pratique (en fonction des catégories)

Formations pratiques :

- ❖ Exécution de manœuvres que le conducteur est appelé à effectuer en service normal
- ❖ Règles de chargement et de déchargement
- ❖ Exercices pratiques

Évaluations complémentaires :

- ❖ Pinces à cartons, à bobines
- ❖ Eperons, presse, tête rotative
- ❖ Etc....

